



Le Prix Per Anger 2009 décerné à un activiste des droits de l'homme emprisonné

**Brahim Dahane, activiste défenseur des droits de l'homme au Sahara occidental, est le lauréat du Prix Per Anger 2009. Il a été nommé par la section Suédoise de la Commission internationale de juristes (CIJ). Lors d'une cérémonie à Stockholm le 16 novembre, la Ministre suédoise de la culture, Lena Adelsohn Liljeroth, remettra le prix d'une valeur de 150 000 SEK et un symbole en argent d'un poids équivalent à celui d'un cœur humain. Brahim Dahane est actuellement emprisonné.**

**Motivation du jury : Brahim Dahane se voit décerner le prix pour sa défense tenace et courageuse des droits de l'homme dans le cadre du conflit entre le Maroc et le Front Polisario concernant le Sahara occidental, en utilisant des moyens pacifiques et en risquant sa vie.**

Brahim Dahane (né en 1965) a, pendant toute sa vie d'adulte, défendu par des moyens pacifiques le droit des Sahraouis à l'indépendance et lutté activement en faveur des droits de l'homme, notamment en fondant l'Association sahraouie des Victimes des Violations Graves des Droits de l'Homme commises par l'État du Maroc (ASVDH).

Son engagement lui a valu d'être non seulement emprisonné pendant de longues périodes, mais aussi victime de tortures. À l'instant présent, il est à nouveau privé de liberté. Le 8 octobre dernier, les autorités marocaines l'ont arrêté avec d'autres activistes des droits de l'homme, de retour à Casablanca après un déplacement au camp de réfugiés de Tindouf (Algérie).

Les activités de Brahim Dahane et de l'ASVDH font entendre la voix des Sahraouis torturés, disparus ou victimes de mauvais traitements. Il est parvenu à établir de bonnes relations avec des organismes internationaux ainsi qu'avec la presse internationale, ce qui a conduit à la publication fréquente de communiqués de l'ASVDH, notamment dans la presse espagnole et sur Internet. Il a également pu faire venir des visiteurs et des commissions au Sahara occidental afin de briser le silence sur un conflit qui s'éternise.

En 1994, Brahim Dahane s'est rendu à Rabat (Maroc) avec trois autres personnes pour étudier les possibilités d'assigner l'État marocain en justice pour crimes contre les droits de l'homme. Cette initiative est considérée comme la première étape dans l'organisation et la coordination des activistes des droits de l'homme au Sahara occidental.

Les quatre personnes parties pour Rabat ont également fondé le Comité de Coordination représentant les Sahraouis victimes de disparition forcée et d'arrestation arbitraire. Ce comité a été le premier organisme à s'engager en faveur des droits de l'homme au Sahara occidental, ce qui a permis non seulement à des diplomates, mais aussi à des organismes internationaux en faveur des droits de l'homme de se rendre sur place.

Contexte :

Le Sahara occidental est décrit comme la dernière colonie d'Afrique. Il a été colonisé par l'Espagne en 1884. En 1975, le régime marocain a organisé la « Marche verte » en direction du Sahara occidental, en même temps que l'armée envahissait le territoire. En 1976, l'Espagne s'est retirée. Le Maroc a envahi le nord du pays, et la Mauritanie le sud. Cette même année, le mouvement de libération Front Polisario (créé en 1973) a proclamé la République arabe sahraouie démocratique (RASD). En 1979, la Mauritanie s'est retirée à son tour et le Maroc a occupé la partie sud du territoire. Dans sa lutte contre le Front Polisario, le Maroc a construit un mur de sable qui sécurise environ 80 % de la superficie du Sahara occidental.

Le cessez-le-feu, en vigueur depuis 1991, est contrôlé par la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Malgré les plans proposés par l'ONU et l'intervention de médiateurs de l'ONU, ce conflit n'est pas encore résolu. L'ONU réitère systématiquement le droit des Sahraouis à l'autodétermination, aussi bien par le biais de résolutions que lors de ses assemblées générales. Le camp de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie, abrite toujours de nombreux réfugiés sahraouis.

---

Le Prix Per Anger est un prix international institué par le gouvernement suédois en 2004 pour favoriser les initiatives en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. Le Forum pour l'histoire vivante est une agence publique mandatée par le gouvernement suédois pour administrer les nominations, désigner les membres du jury et organiser toutes les activités liées au Prix Per Anger. La cérémonie officielle de remise du prix aura lieu le lundi 16 novembre.

Ce prix rend hommage au Suédois Per Anger qui, alors qu'il était secrétaire à la légation suédoise de Budapest, a commencé l'action menée par la représentation suédoise locale pour sauver un maximum de personnes persécutées ou menacées d'exécution dans une Hongrie sous occupation nazie pendant la deuxième guerre mondiale.

En 2009, les organismes habilités à nommer des candidats étaient Amnesty International, Diakonia, l'Association suédoise pour les Nations unies, Civil Rights Defenders (ancien Comité suédois d'Helsinki), la section Suédoise de la Commission internationale de juristes (CIJ), Reporters sans frontières, l'organisation internationale Sauvez les enfants, la Croix-Rouge et l'Église de Suède.

Le jury est composé d'Eskil Franck (surintendant du Forum pour l'histoire vivante), Sigrid Rausing (éditrice), Peter Weiderud (secrétaire général) et Peter Anger (fils de Per Anger). Frank Belfrage (fonctionnaire au Ministère suédois des affaires étrangères) est aussi membre du jury, mais cette année, il n'a pas été en mesure de participer.

Les lauréats des années précédentes ont été l'archevêque Gennaro Verolino (2004), Arsen Sakalov (2005), Aliaksandr Bialitski (2006), Organizaci3n Femenina Popular (2007) et l'évêque Sebastian Bakare (2008). Pour de plus amples renseignements sur les lauréats des années précédentes, voir <http://www.levandehistoria.se/projekt/peranger>